



Déclaration préalable du CTSG du 7 juillet 2016

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs,

Sur le climat général :

L'UNSA constate, et ce depuis quelques années, une baisse continue des effectifs du SG. Entre 2014 et 2015, le SG a vu ses effectifs baisser de 16 ETP.

Cela ne va pas sans poser des problèmes quant à la qualité de vie au travail de nos agents qui portent les missions du SG et dont le périmètre ne cesse de croître : pour exemple, le transfert en gestion des personnels des agents du service intérieur et des conducteurs automobiles.

Cette situation intervient d'ailleurs dans un climat anxiogène où le dialogue social est malmené.

Par ailleurs, même si nous reconnaissons que les réformes ou les projets de réforme en cours répondent à des enjeux forts et qu'ils peuvent paraître nécessaires, l'essentiel ne doit pas pour autant être perdu de vue.

En effet, une organisation de travail ne peut pas fonctionner correctement et avec des résultats si sa composante majeure, à savoir la personne, est oubliée ou réduite à une simple variable budgétaire et comptable. Cette donnée apparaît comme une condition essentielle pour une réelle réussite de toute réforme. Sinon, c'est un sentiment d'abandon qui s'emparera d'une partie croissante des agents. Abandon que traduit la conviction de n'être jamais entendus ni consultés mais seulement *informés*.

Sur le RIFSEEP :

L'UNSA demande quel est finalement le positionnement de la politique du SG quant à la convergence de l'indemnitaire vers celui du MAAF, longtemps affichée mais qui semble aujourd'hui être abandonnée. Nous demandons que ce rapprochement puisse se faire au plus vite.

Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons connaître le résultat de l'arbitrage sur la demande de dérogation de certains corps ; à quand la note de gestion relative au RIFSEEP et les notifications aux agents concernant la cotation de leur poste ?

Sur le CIA :

L'UNSA réclame que les indications relatives au Complément Indemnitaire Annuel lui soient transmises. Nous ignorons quels sont les critères retenus destinés à récompenser les agents dont l'engagement professionnel en cours d'année aura été le plus remarquable.

Sur le plan de requalification :

L'UNSA souhaite savoir si ce plan est à ce jour effectif et si les taux des promus sur promouvables demandés par l'administration ont été validés pour les différents corps concernés.

Sur les travaux des transports en commun :

L'UNSA demande si un recensement des personnels à mobilité réduite utilisant les transports en commun a été conduit et comment leur prise en charge a-t-elle été programmée. En effet, les travaux débutent dès le 23 juillet et impactent plusieurs lignes de métros et de RER.

Sur le Bilan social :

- L'UNSA apprécie les efforts faits par l'administration pour intégrer dans le bilan social 2015 les données relatives au respect des garanties minimales qui figurent dans le règlement intérieur de l'administration centrale des deux ministères. Elle salue également le fait que les primes des agents détachés sur des emplois fonctionnels et le régime indemnitaire des chefs de service et sous-directeurs aient été communiqués dans ce même document.
- *Sur les effectifs* : La répartition des effectifs physiques par filière, par catégorie et par corps indique globalement pour l'année 2015 une augmentation d'agents dans la filière du corps technique.
- *Sur les conditions de travail* : Si la moyenne d'arrêts maladie ordinaires constatée au sein du SG est en baisse, en revanche le nombre d'agents touchés est en hausse, 717 au lieu de 619 en 2014, soit une augmentation de près de 16 %. Bien que les causes des maladies ayant entraîné ces arrêts ne soient pas connues, elles induisent néanmoins une qualité de vie au travail plus dégradée. Ce sont notamment les agents de catégorie A qui sont les plus impactés. On notera également que les agents de cette catégorie « *restent majoritaires parmi les épargnants de jour de congés sur leur CET* ». Ils sont aussi majoritaires parmi ceux qui demandent la conversion des jours de congés en RAFP. Bref, ils mettent moins à profit les congés auxquels ils ont droit. Il conviendrait de voir quelles en sont les causes. Aussi, il n'est pas surprenant qu'ils soient plus nombreux en congé de maladie.

L'UNSA tire donc la sonnette d'alarme sur la situation des agents de catégorie A qui, à tout le moins, méritent un meilleur traitement alliant vie professionnelle et vie privée dans leurs conditions de vie au travail.

L'UNSA vous remercie pour les réponses que vous pourrez lui apporter.